



1 Permis de conduire (Unten Menkyosho)

1-2 Permis de conduire international et permis de conduire étranger

(1) Permis de conduire international

Si vous êtes en possession d'un permis de conduire international ratifié par un pays ayant conclu la Convention de Genève, vous pouvez conduire au Japon pendant les périodes déterminées suivantes:

● Validité du permis de conduire international

La validité de votre permis ne sera pas plus longue que les deux cas suivants:

un an à partir du jour de votre arrivée au Japon ou pour la période restante jusqu'à l'expiration de votre permis de conduire international. Si vous avez le statut de résident étranger au Japon et que vous quittez puis revenez sur le territoire japonais dans une période de moins de trois mois, la période de validité sera calculée à partir du jour de votre première arrivée au Japon.

● Pays ayant signé l'accord de Genève sur la circulation routière

[En date du 14 Mai 2007]			
Albanie	Algérie	Argentine	Australie
Autriche	Bangladesh	Barbade	Belgique
Bénin	Botswana	Bulgarie	Cambodge
Canada	Afrique du Sud	Chili	Congo (République du)
Côte d'Ivoire	Cuba	Chypre	République Tchèque
Congo (Rép. démocratique du)	Danemark	République Dominicaine	Equateur
Egypte	Fiji	Finlande	France
Géorgie	Ghana	Grèce	Guatemala
Haïti	Vatican	Hongrie	Islande
Inde	Irlande	Israël	Italie
Jamaïque	Japon	Jordanie	Kirghizistan
Laos	Liban	Lesotho	Luxembourg
Madagascar	Malawi	Malaisie	Mali
Malte	Monaco	Maroc	Namibie
Pays-Bas	Nouvelle- Zélande	Niger	Norvège
Papouasie Nouvelle-Guinée	Paraguay	Pérou	Philippines
Pologne	Portugal	Corée du Sud	Roumanie
Russie	Rwanda	San Marino	Sénégal
Sierra Léone	Singapour	Slovaquie	Rép. Centrafricaine
Espagne	Sri Lanka	Suède	Syrie
Thaïlande	Togo	Trinité et Tobago	Tunisie
Turquie	Ouganda	Royaume Uni	Etats-Unis
Vénézuela	Serbie	Montenegro	Zimbabwe



N Circulation Routière

▣ [N Circulation Routière](#)

Emirats Arabes Unis			
District	Hong Kong	Macao	
(93 pays, 2 régions)			

http://www.pref.aichi.jp/police/menkyo/99_kokumen.html#teiyaku

(2) Renouvellement du permis de conduire international

Chaque pays ayant conclu la Convention, délivre le permis de conduire international et les permis qui sont faits à l'étranger ne peuvent être renouvelés au Japon. Vous devez effectuer ce renouvellement auprès du pays d'origine.

Si vous restez plus d'un an au Japon, il vous est conseillé d'obtenir le permis de conduire japonais.

(3) Permis de conduire étranger

Vous pouvez conduire pendant une période d'un an à partir de votre arrivée au Japon avec un permis de conduire obtenu en Allemagne, Suisse, France, Belgique, Taiwan et Italie. Celui-ci doit être traduit en japonais par les autorités qui l'on délivré, par l'ambassade ou le consulat au Japon ou par la Fédération Automobile Japonaise ([voir 2-4 JAF](#))

Vous devez toujours avoir ces documents ainsi que votre passeport avec vous quand vous conduisez.